

actions

www.liverdun.fr



Magazine municipal - N°65 décembre 2020



Crédit photo : Marie Debiet



Crédit photo : @jean.gfbaja



CONCOURS PHOTO Liverdun au naturel

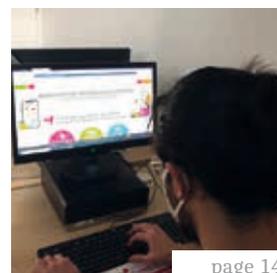
Crédit photo : L'Argot M'Art

TRAVAUX
Lerebourg
Où en est-on?



page 4

CITOYENNETÉ
De nouvelles
instances
participatives



page 14

ECONOMIE
Consommez
local



Confinement **Continuité des services municipaux**

Il a fallu une nouvelle fois s'adapter aux nouveaux protocoles sanitaires de manière très réactive. Certains sites ont dû fermer : les locaux associatifs, notre médiathèque, le complexe sportif. Fort heureusement pour les jeunes, les écoles et tous les lieux d'activités périscolaires ont pu fonctionner. Les services municipaux ont toujours été accessibles, la mairie, la maison de la solidarité, le centre technique, le service jeunesse ont conservé leur fonctionnement habituel. La fermeture de la médiathèque en novembre n'a pas empêché l'équipe de conserver le lien avec ses adhérents et de proposer des services de drive ou de portage. Dans le même esprit, la ville a réactivé le service d'entraide aux personnes isolées dans l'incapacité de se déplacer. Il y aura de nouveaux changements, nous le savons, nous nous adapterons avec vous. Dans ces circonstances, la proximité est notre plus grande force.

Votre ville et ses services **sont sur Facebook**

Les utilisateurs du réseau social comptant le plus d'abonnés dans le monde ont, depuis la mi-octobre, la possibilité de suivre nos actualités sur 3 pages Facebook. Merci aux Liverdunois qui nous ont envoyé de sympathiques messages à l'occasion du lancement et à très vite sur Facebook.

Vous retrouvez donc nos infos sur :

La Page Ville de Liverdun (infos pratiques, événements, les projets, les nouveautés, les travaux dans la ville...)

La Page de la Médiathèque Corbin consacrée à l'animation du lieu, les coups de cœur de vos bibliothécaires...

Et la Page du Service jeunesse pour retrouver les jeunes lors de leurs activités.



On peut compter **sur Saint Nicolas**

Alors qu'il était impossible d'organiser une après-midi festive dans le week-end avec un goûter et un spectacle familial, il restait, fort heureusement, la tradition de la venue du Patron des écoliers dans nos écoles. Avec toute sa bienveillance et sa joie communicative, Saint Nicolas s'est déplacé dans chaque classe en apportant leurs friandises aux petits qui l'ont accueilli avec des étoiles dans les yeux. L'équipe du service jeunesse et de la médiathèque, toujours partantes pour faire plaisir aux enfants avaient secondé Saint Nicolas dans sa visite. Une histoire, des gourmandises et surtout de la douceur, une pause dont nous avons tous bien besoin.

Pour la propreté **de nos rues**



La ville a installé au cours de ce dernier trimestre 5 nouveaux distributeurs de canisacs et poubelles sur le Plateau et la Route de Pompey. Cette intervention porte le nombre d'équipements identiques répartis dans tous les quartiers à 20. Nous espérons que cette action encouragera les quelques personnes encore négligentes à rejoindre le plus grand nombre qui utilise naturellement ce matériel. Les nouveaux emplacements : Entrée de Toulaire - allée Guynemer (2), route de Pompey / rue de Lasalle, route de Pompey / Rue de la Tuilerie.



Sébastien Dosé, maire de Liverdun

Editorial

Bassin de Pompey, de maintenir un service public de proximité, d'offrir à nos enfants un environnement scolaire sécurisé et efficient, de garder du lien avec nos aînés, de promouvoir les initiatives locales, de soutenir les entrepreneurs.

Je vous souhaite, dans ce contexte encore bien particulier, de belles fêtes de fin d'année. Si la vigilance doit rester de mise, que cela ne nous empêche pas de profiter de nos proches, de ces moments de joie.

2020 se termine...Ouf ! De distanciations en confinements, de couvre-feux en restrictions, que cette année fut longue ! Je pense particulièrement à tous les Liverdunois touchés par la maladie, par le décès d'un proche, à tous ceux qui ont souffert, et souffrent encore d'isolement, de la séparation physique avec leur famille, à tous ceux qui ont été ou sont encore impactés dans leur travail, leur pouvoir d'achat par les fermetures administratives et le ralentissement de la vie économique.

Je pense aussi à la vie associative, à ses bénévoles et membres qui n'attendent qu'une seule chose : pouvoir renouer complètement avec leur passion. Nous essayons, au mieux, depuis le début de cette crise, à Liverdun comme au

Si rien n'est gagné, quelques lueurs d'espoirs se profilent. Ce retour à la vie normale devra se faire pour autant prudemment et sans précipitation. C'est pourquoi, il ne nous apparaît pas raisonnable de maintenir nos vœux à la population, autour d'un apéritif de l'amitié début janvier, comme il était initialement prévu. Nous en sommes désolés.

Nous espérons nous retrouver plutôt, sereinement, pour la mise en place des instances participatives et des assemblées de quartier, dès ce mois de mars. Nous pourrions alors ensemble échanger autour de notre actualité et des différents projets communaux, dont certains sont évoqués ici, dans ce bulletin municipal.

L'année 2021 peut être, doit être, l'année des retrouvailles, des liens sociaux, associatifs, culturels et conviviaux. L'année 2021 doit être également l'année du rebond économique et commercial, d'une prise de conscience dans nos propres comportements et choix économiques : produire et acheter local, faire vivre une solidarité de proximité, passer tous nos projets au prisme de la transition écologique. Nous avons besoin de tracer de nouveaux chemins, d'être innovants et solidaires, face aux crises climatique, sanitaire, économique et sociale qui se multiplient. Nous avons besoin de construire de nouvelles espérances.

Prenez soin de vous et belle année à toutes et tous. Et vive 2021 !

sommaire

P4 | CITOYENNETÉ

- Instances participatives

P8 | CULTURE / ASSOCIATIONS

- Concours photos
- Quoi de neuf en 2021 ?

P 11 | ENVIRONNEMENT

- La chasse à Liverdun

P 14 | JEUNESSE / SCOLAIRE

- S'ouvrir aux autres
- Passer son Bafa

P5 | TRAVAUX / URBANISME

- Sentier historique
- Schéma lumière
- Lerebourg, point étape
- Logements Rue Chopin

P 10 | SOLIDARITÉ / SENIORS

- Aider un proche
- Animations seniors

P 12 | ECONOMIE / EMPLOI

- Entreprises liverdunoises
- Consommez local

P 15 | TRIBUNE DE L'OPPOSITION

P16 | PROCHAINEMENT

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE de nouvelles instances citoyennes

Habiter sa ville, c'est aussi être acteur de la vie de la cité dans les actions quotidiennes, l'animation, le lien social et la bienveillance mais aussi sur la prise d'initiatives et de participation à des projets ou des thématiques relevant des quartiers ou de la ville.

Lors du dernier éditorial de notre magazine municipal, nous vous informions du report de l'installation des nouvelles instances citoyennes afin qu'un maximum de Liverdunoises et de Liverdunois puissent participer en toute sécurité.

Tenez-vous prêts ! Les invitations aux **assemblées constitutives des Comités de Quartiers et du Conseil des Sages** parviendront **avant fin mars 2021** dans vos boîtes aux lettres, paraîtront sur notre site internet et seront également relayées sur Facebook et la presse locale. Quant au conseil des jeunes, nous prévoyons sa mise en route en septembre 2021.



TOUS(TES) LES LIVERDUNOIS(ES) PEUVENT PARTICIPER

ASSEMBLÉES ANNUELLES DE QUARTIERS
pour s'informer, proposer, échanger
et être acteur de la vie de sa commune

LES COMITÉS DE QUARTIERS

Lieux de dynamisation de la vie de quartier par leur animation et le lien social, la mobilisation autour de soi, le mieux vivre ensemble, la bienveillance...

Mission : Lieux d'échanges, de participation à des projets et thématiques, force de propositions et d'interpellation de la collectivité sur des problématiques rencontrées dans les quartiers...

Ouverts aux habitants(es) de plus de 16 ans non élus au Conseil Municipal

4 quartiers : Plateau - Vieux village - Route de Pompey - Rond-Chêne

Appel à candidatures lors de l'assemblée constitutive par quartier avant fin mars 2021.

Nombre de membres illimité sur la base du volontariat.

Réunions : au moins 1 fois par trimestre.

1 Assemblée annuelle par quartier : avec compte-rendus des projets en cours et aboutis, échanges et renouvellement des membres.

Budget participatif global : 10 000 €

LE CONSEIL DES SAGES

Instance consultative d'observation de la vie de la commune et rôle d'alerte.

Mission : En partenariat avec la Municipalité et la Maison de la Solidarité, préparation et animation des voyages seniors, mise en place d'ateliers, de cycles de conférences, préservation de l'histoire de Liverdun...

Ouvert aux habitants(es) de plus de 65 ans non élus au Conseil Municipal.

Appel à candidatures lors de l'assemblée constitutive (avant fin mars 2021).

29 membres sur la base du volontariat, par tirage au sort avec un nombre minimum par quartier. Les suivants sont inscrits sur une liste complémentaire.

Fonctionnement : Un bureau et des commissions

Réunions : plénières et par commissions

Budget : selon projets

NOUVEAU : L'ASSEMBLÉE CITOYENNE
Comités de quartiers + Conseil des sages
INSTANCE D'ÉCHANGE, DE DÉBAT, DE MONTÉE EN CONNAISSANCE
DES PROJETS
3 réunions annuelles

Réhabilitation d'un sentier pédestre entre le parc Corbin et le Pisuy

Recouvert de végétation sauvage, d'où émergeaient difficilement quelques morceaux d'escaliers de pierre, ce sentier, entre la route du Pisuy et les jardins du château Corbin, restait à l'abandon depuis quelques décennies. Voulant offrir aux Liverdunois, aux touristes, un nouvel accès entre le village médiéval et les boucles de la Moselle, la commune souhaite réhabiliter ce chemin.

La première étape de sa réhabilitation en 2019, a été la sécurisation des murs de soutènement des escaliers et la purge de blocs de pierres instables et des arbres dangereux. S'est ensuite déroulé le travail de découverte et de mise à nu du cheminement original. Ce travail a été effectué à la fin de l'été et cet automne par l'association Cultures et Partages et des encadrants



tailleurs de pierre. Il a fallu pour cela **débroussailler en profondeur et évacuer de nombreux mètres cubes d'humus et de terre pour finalement retrouver le tracé enfoui**. Il reste à présent à réparer les éléments

maçonnés et à sécuriser l'ensemble avant de pouvoir rendre au public ce chemin remarquable, élément de notre patrimoine revalorisé. **Cette nouvelle et dernière phase interviendra courant 2021.**

Eclairer mieux, consommer moins avec les leds dernières générations



L'installation des nouvelles Leds au Rond-Chêne

Le 12 avril 2018, la Communauté de Commune du Bassin de Pompey (CCBP) a adopté son Schéma de Cohérence Lumière (SCOL). Le plan lumière doit permettre de décliner sur le territoire une véritable stratégie lumière et de l'intégrer dans l'ensemble des projets d'aménagement afin de **réduire la consommation énergétique et limiter l'impact sur la biodiversité**. C'est également une réflexion sur la place de la lumière nocturne sur le territoire dans toutes ses composantes : sociétale, environnementale, patrimoniale et économique.

Sur les 7 500 points lumineux répartis sur les treize communes que constitue la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, une première phase de travaux effectués en 2019 a permis de remplacer les ballons fluorescents (très énergivores et interdits à la vente depuis fin 2018) par des Leds de dernières générations avec un rendement multiplié par cinq (150 points lumineux).

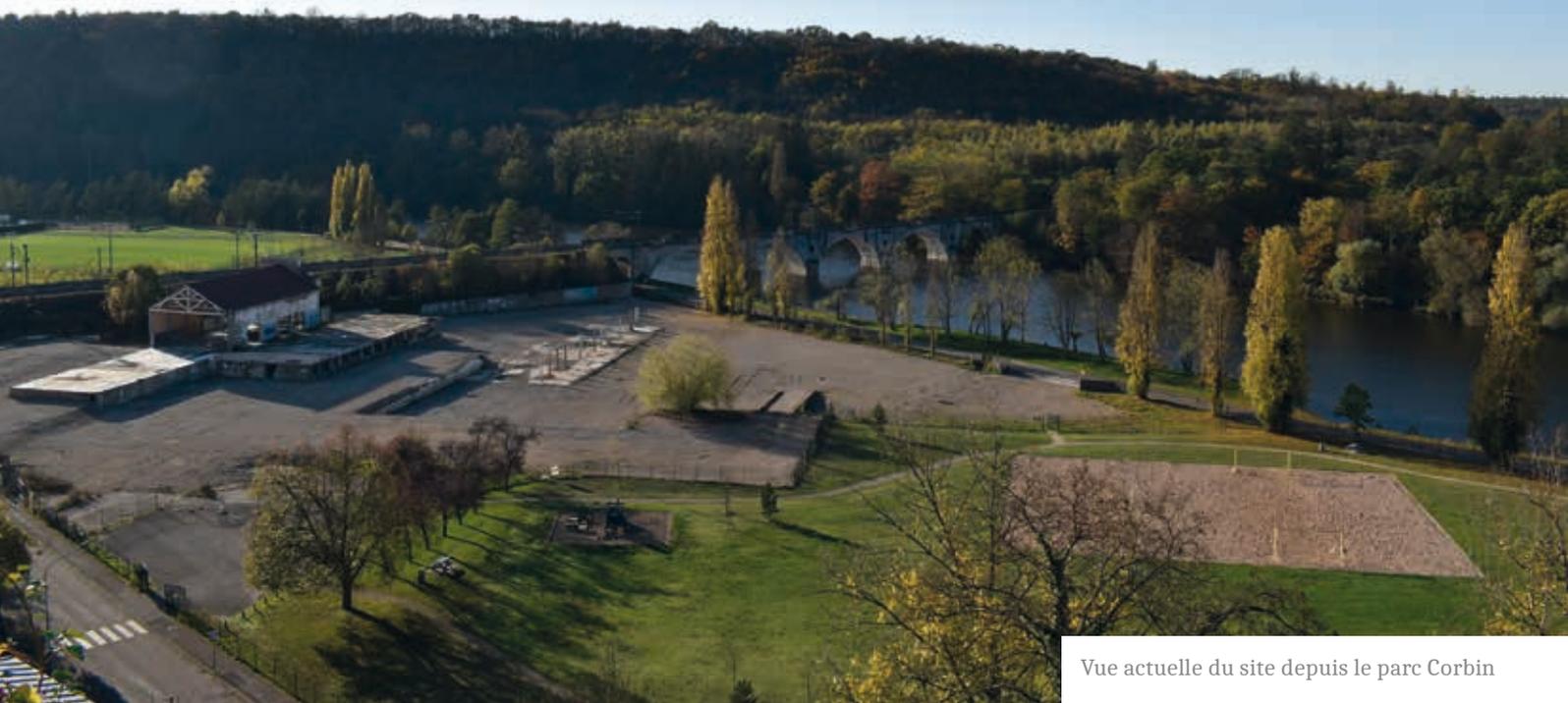
En 2020, la deuxième phase de travaux a permis de remplacer 794 points lumineux pour un montant d'environ 672 000 €, dont 86 000 € pour Liverdun, subventionné dans le cadre de l'opération Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), gérée par le Parc Naturel Régional de Lorraine.

Sur Liverdun, 117 luminaires seront remplacés. A ce jour, 30% des travaux sont réalisés.

Afin d'optimiser les consommations électriques, ces luminaires sont équipés d'abaissement de luminosité :

- > De l'allumage à 21h : 100 %
- > de 21h à 24h : abaissement à 50 %
- > de 00h à 5h : abaissement à 20 %
- > de 5h à 7h : abaissement à 50 %
- > De 7 h à l'extinction : 100 %

Le remplacement du reste des luminaires est prévu dans le cadre d'un marché public global de performance s'étalant, pour l'ensemble des communes du Bassin de Pompey, sur neuf ou douze ans (marché en cours de consultation).



Vue actuelle du site depuis le parc Corbin

Le Projet d'aménagement de Lerebourg

Nous indiquions en décembre 2019 que nous espérions voir les travaux d'aménagement de cette friche débuter au printemps 2020. Force est de constater le retard. Quelques explications et quelques rappels.

Pourquoi ce retard ?

Enchevêtrement de plusieurs bâtiments d'époques bien différentes, le tout sur un site contraint (inondation, pollution, impossibilité de nouvelles constructions...) et en même temps protégé, la reconversion de cette friche se révèle particulièrement complexe.

La déconstruction et le désamiantage du site achevés, il est apparu que **des études complémentaires étaient nécessaires**. Ces études concernaient particulièrement la Halle, sa charpente, sa dalle, et les murs périphériques de la terrasse jouxtant la dalle. Ces études ont été retardées par la pandémie. De plus, comme à chaque fois sur ce site, il faut l'accord de toutes les parties prenantes à chaque étape du dossier : l'ABF, la DREAL, la Police de l'Eau, etc.

Ces études sont achevées et nous ont obligés en septembre dernier à prévoir dans le projet d'aménagement un renforcement de certaines structures et un remplacement total de la dalle existante.

Aujourd'hui, nous en sommes à l'étude par EPFL (principal financeur et maître d'ouvrage avec nous) des DCE (dossiers de consultation des entreprises) avant publication des marchés de travaux. Il nous faudra analyser les offres, choisir les entreprises puis notifier les marchés. **Les travaux pourront alors enfin démarrer, à la fin du printemps, espérons-le.**

Y a-t-il des conséquences financières ?

Non. Contrairement à ce qu'affirme l'opposition dans sa tribune, le reste à charge estimé pour la commune s'élèvera aux alentours de 450 000 euros, c'est-à-dire à 11% du projet total (démolition, aménagement). Peu de projets municipaux de réhabilitation de friche atteignent ce niveau de subventions. Le principal partenaire financier

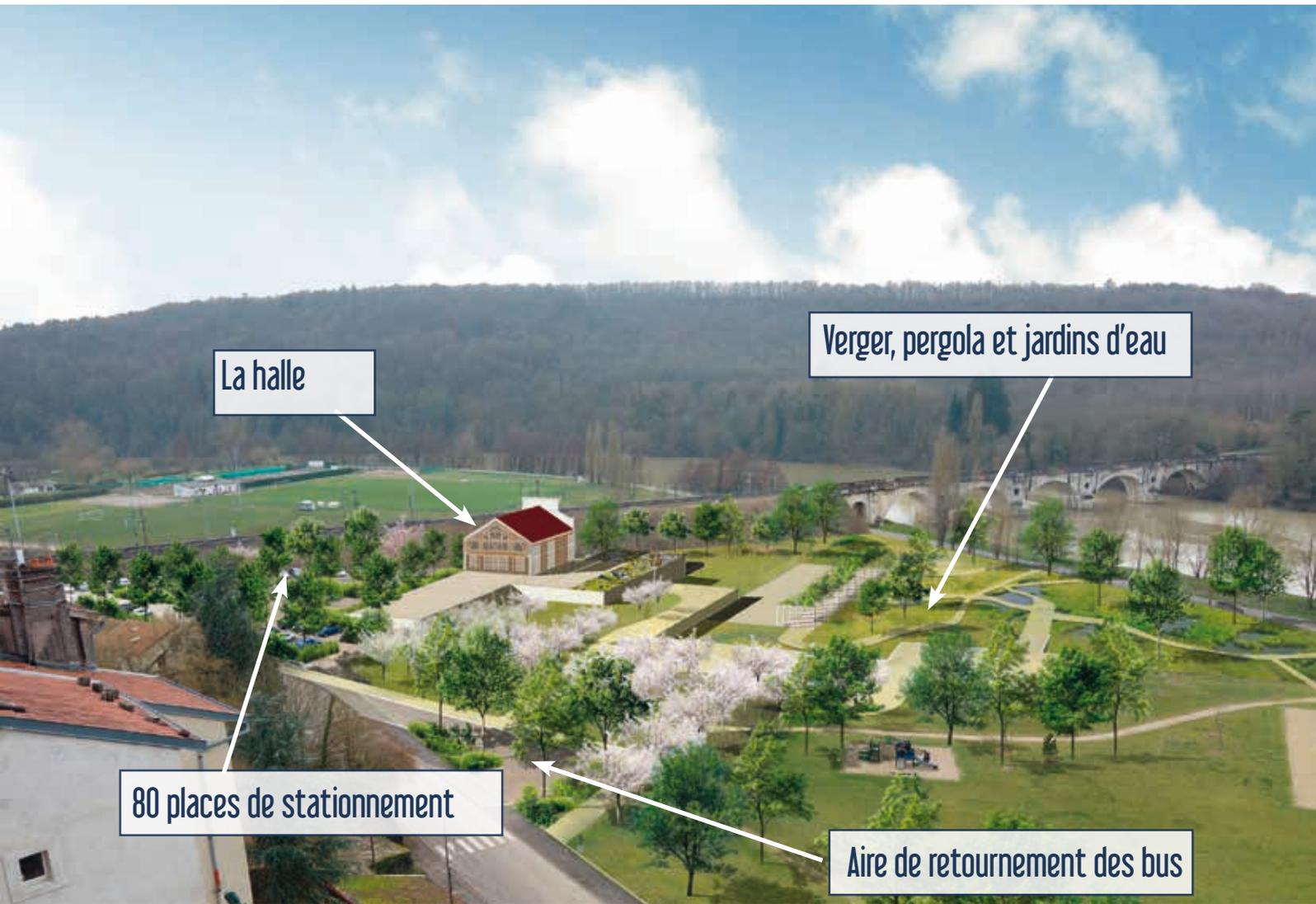
est EPFL. D'autres subventions, plus conséquentes que ce que nous envisagions, nous permettent de **rester dans l'enveloppe que nous avions prévue dès 2018.**

Le projet d'aménagement est-il impacté ?

Aucunement. **Les principes restent les mêmes** : création d'un parking pour requalifier ensuite la rue de la gare et la place François Mitterrand ; un nouveau lieu public pour la mise en place d'un marché, de manifestations festives et culturelles (la Halle) ; l'aménagement d'un parc paysager (verger, jardins de plantes aquatiques, terrasses, pergola ombragée...), lieu de rencontres et de promenades ; le développement de l'activité nautique sur la Moselle avec l'installation du Cercle Nautique Liverdunois sous la Halle.

Le projet a reçu le soutien financier de
 L'EPFL : 2 300 000 €
 L'Etat : 218 000 €
 La région Grand-Est : 173 000 €
 L'Union Européenne : 73 000 €
 Le Département 54 : 39 000 €





La halle

Verger, pergola et jardins d'eau

80 places de stationnement

Aire de retournement des bus

Avant la démolition



Aujourd'hui



Rue Chopin, la construction avance

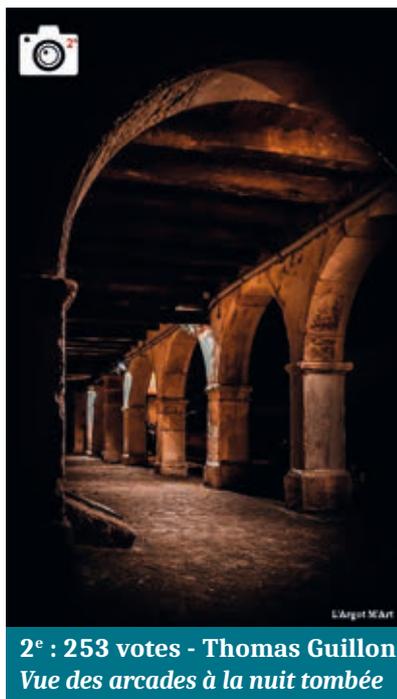
Le projet dans ce quartier du Rond-Chêne répond à un enjeu : reconstituer une offre diversifiée de logements moins dense et plus qualitative que celle qui existait auparavant. Concrètement, un petit collectif de 12 logements de 2 niveaux, de 16 pavillons dont 12 en accession à la propriété, seront construits en lieu et place des trois barres élevées entre 1965 et 1967 qui contenaient 65 logements. La fin des travaux aura lieu dans le dernier trimestre 2021. Les premiers locataires devraient arriver début 2022. Par ailleurs, 8 promesses d'achat ont été signées sur les 12 pavillons à vendre.



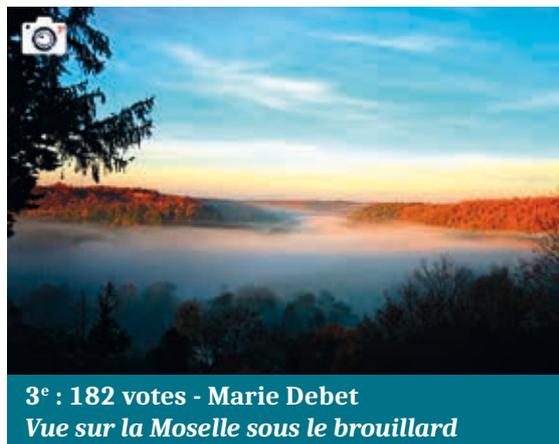
Le projet d'aménagement

Liverdun au naturel

Imaginé comme une invitation à se changer les idées et à animer la page Facebook de la ville, notre premier concours photo restera un événement positif. Toutes nos félicitations aux gagnants et un grand merci à tous les participants !



LIVERDUN
VUE PAR SES
HABITANTS



5^e : 120 votes
Philippe Burcker
Promenade matinale



Les Liverdunois aiment leur ville et l'ont prouvé avec les superbes images qu'ils nous ont envoyées. Découvrez ici celles qui ont recueilli le plus de votes et, lorsque nous le pourrons, nous organiserons une exposition pour que vous puissiez tous en profiter !



CULTURE Quoi de neuf en 2021 ?

Difficile de se projeter sur l'évolution de la pandémie mais il semble vital de programmer des moments, des lieux où la vie associative, sociale, culturelle pourra à nouveau se dérouler. Pour en savoir davantage sur ce sujet, nous donnons la parole à Magali Clément-Dillmann (adjointe chargée de la communication et de la culture) et à Pierre Etienne, président de l'Office Municipal d'Animation.



Qu'en est-il de la fête médiévale pour cette année à venir ?

Pierre Etienne : La pandémie ayant provoqué l'annulation de la Fête Médiévale en mai dernier, l'O.M.A a contacté et reconduit toutes les troupes professionnelles et les artisans pour l'édition 2021 qui se tiendra le **23 mai**. La prudence est de mise mais **nous voulons rester positifs** et espérons que cette édition pourra se tenir comme prévu.

Concernant les Petites Formes au château Corbin, quel bilan faites-vous des 5 saisons passées ?

Pierre Etienne : L'idée de proposer un rendez-vous musical par mois, dans une petite salle, avec une programmation d'artistes souvent régionaux et de différents styles musicaux (chanson française, rock, folk, jazz, classique...) n'a pas rencontré une adhésion permanente du public liverdunois. Certaines affiches ont fait salle comble, d'autres n'ont pas rencontré de succès. La qualité des artistes programmés n'est pas à interroger mais la nouvelle équipe municipale et l'O.M.A ont souhaité réorienter la programmation culturelle dès 2021 sur une nouvelle forme.

Quelles nouvelles orientations avez-vous décidé de suivre pour 2021 ?

Magali Clément-Dillmann : Après une rencontre commune avec Thierry Lhuillier (Barzingault), nous avons

fait le choix d'une programmation plus diversifiée (musique, théâtre, humour, chansonnier), d'un nouveau lieu, plus grand (salle Bianchi) offrant plus de facilités techniques et de stationnement. Nous avons également fait un nouveau choix horaire sur **le dimanche après-midi** pour permettre à tous les Liverdunois de profiter, y compris en famille, de ces moments de culture.

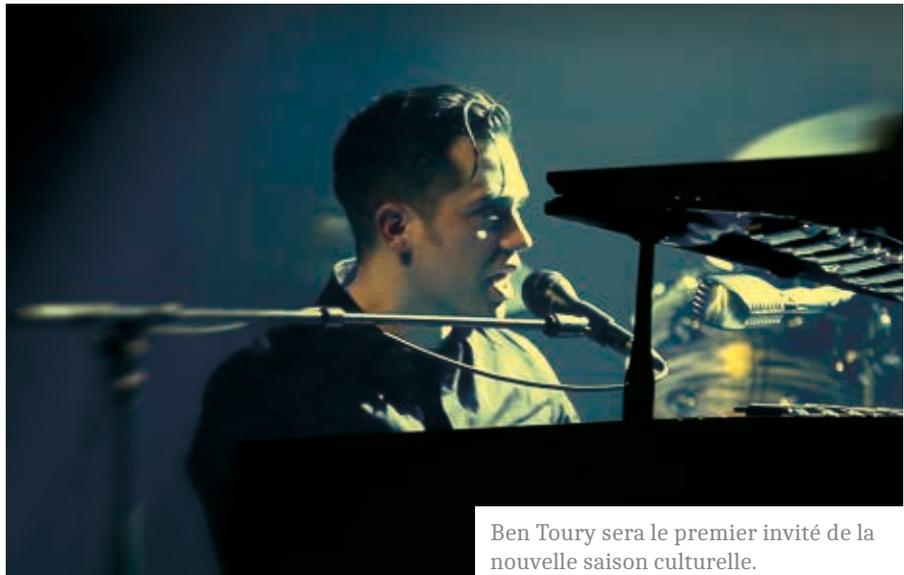
Pierre Etienne : Sur cette nouvelle programmation 2021, des rendez-vous mensuels sont déjà fixés. Pour débiter, nous accueillerons le 31 janvier Ben Toury accompagné de son groupe, un pianiste rythm'n blues / boogie-woogie, mélange de Little Richard et Robin Williams. Déjà un moment à ne pas rater...

Concernant le château Corbin, quelle nouvelle utilisation avez-vous imaginée ?

Magali Clément-Dillmann : Pour clore ce point culturel, la nouvelle orientation des spectacles Salle Bianchi libérant le château Corbin, la municipalité souhaite y créer **un café associatif**, un projet à construire avec toutes les personnes et les associations intéressées, à définir et à préciser dès que possible.

Pour ces personnes ou associations prêtes à s'y inscrire, merci de contacter l'O.M.A par mail. Dès que nous pourrons nous retrouver, nous pourrons avancer ensemble sur ce projet pour le faire vivre.

oma.liverdun@gmail.com



Ben Toury sera le premier invité de la nouvelle saison culturelle.



Report du spectacle de Christophe Alévêque

Après plusieurs reprogrammations, nous croisons les doigts pour cette nouvelle date ! Les personnes qui ont déjà acheté leur billet n'ont pas de démarche à effectuer, il sera valable pour la représentation.

Samedi 9 janvier - 16h - Centre Bianchi

Billetterie en mairie : 15 / 20 €

Réservations * : oma.liverdun@gmail.com

* masque, spectateurs assis avec respect des distances, pas de buvette

Prendre du temps pour aider un proche

L'AJPA ou Allocation Journalière du Proche Aidant est un revenu de remplacement soumis aux cotisations classiques (CRDS, CSG, impôt sur le revenu) qui compense la diminution de ressources liée à des absences ponctuelles d'activités ou assimilée (travailleur indépendant, stagiaire de la formation professionnelle...) pour s'occuper d'un proche en perte d'autonomie. Elle n'est pas soumise à condition de ressources.

> L'aidé doit résider ou non avec l'aidant, avoir ou non un lien de parenté, entretenir des liens étroits et stables avec l'aidant, être assisté de façon régulière par l'aidant dans les actes et activités du quotidien, être ou non à la charge de l'aidant au niveau des prestations familiales. Il doit également avoir un taux d'incapacité égal ou supérieur à 80 %, reconnu par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

> L'aidant peut être le conjoint, le concubin, le partenaire d'un pacs ou encore un proche. Il doit résider en France ou disposer d'un droit ou d'un titre de séjour régulier et doit exercer une activité professionnelle ou assimilée et bénéficier quand il est salarié d'un congé de proche aidant.

> L'aidant peut aussi être dans la situation où il doit interrompre son activité professionnelle, sa formation ou sa recherche d'emploi afin de s'occuper d'une personne dépendante ou handicapée.

> De même, l'aidant ne doit pas être rémunéré dans le cadre de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) ou de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) qui est allouée à la personne aidée.

> Enfin, l'aidant ne doit pas percevoir d'allocations qui ne sont pas cumulables telles l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) ou l'AEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé). A titre indicatif, le montant de l'AJPA est de 43,83 €



par jour pour un couple et de 52,08 € pour une personne seule. L'AJPA est versée dans la limite de 66 jours, fractionnables par demi-journée selon la situation professionnelle, durant l'ensemble de la carrière professionnelle pour une ou plusieurs personnes aidées. Si vous vivez en couple, vous pouvez en bénéficier tous les deux et les cumuler. Dans ce cas, vous devez remplir chacun une demande. Chaque bénéficiaire a droit à un maximum de 22 jours par mois.

Vous pouvez trouver des précisions sur cette allocation ainsi que le formulaire de demande sur les sites : www.caf.fr; www.service-public.fr et www.msa.fr ou vous adresser à la Maison de la Solidarité /CCAS.

Île d'Oléron prévue fin juin



Si la pandémie a malheureusement suspendu ou retardé les programmations des actions destinées aux seniors, le CCAS/Maison de la Solidarité, en collaboration avec le Conseil des Sages, étudie néanmoins la mise en place des voyages 2021.

Quelques pistes sont déjà bien engagées pour un voyage à St-Trojean sur l'île d'Oléron, qui serait susceptible d'accueillir un groupe du samedi 26 juin au samedi 3 juillet et un séjour à Trégastel dans les Côtes d'Armor. Pour ce dernier, une disponibilité du 28 août au 4 septembre reste à confirmer. Ces

Quelles animations seniors en 2021 ?

destinations sont encore incertaines à ce jour car nous devons veiller à ce que ces sites soient retenus par le prestataire ANCV. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

En ce qui concerne les ateliers gratuits réservés aux retraités de 60 ans et plus, ils sont aussi au programme de 2021. N'hésitez pas à vous inscrire !

> Un atelier sommeil animé par une relaxologue : 16 personnes tenteront de comprendre les mécanismes du sommeil, de se réconcilier avec ce dernier, d'apprendre à se détendre et d'acquérir des outils faciles à mettre en place pour mieux dormir.

> Ateliers créatifs hebdomadaires : BD, sculpture sur syropex, peinture

ethnique, impressions végétales et peinture naturelle. Thématique libre au choix des participants.

> « Bien dans sa tête à la retraite » : le vieillissement n'est pas une maladie. L'avancée en âge et le sentiment de devenir vieux varient pour chaque personne.

> « Bien vieillir chez soi ». Vivre à domicile en toute sécurité : vie quotidienne dans son logement, aménagement de celui-ci et financement, trucs et astuces.

> Ateliers informatique : découverte de l'ordinateur et utilisation internet.

Renseignements, suggestions et inscriptions :
CCAS/MAISON DE LA SOLIDARITE
03.83.24.60.60 (Mardi ou Jeudi)

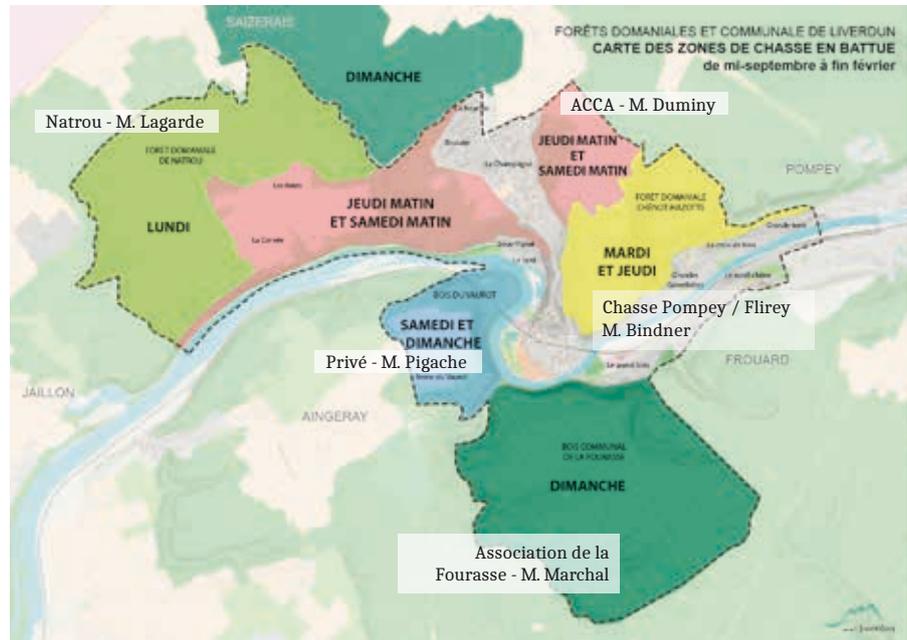
Pratique de la chasse à Liverdun **Chacun a sa place !**

Plus de 70% du territoire de Liverdun sont couverts de forêts communales, domaniales et privées (725 hectares en tout) réparties en plusieurs territoires de chasse. Les chasseurs contribuent à la régulation du gibier sauvage et notamment à celle des sangliers, abondants sur notre commune et pouvant causer des dégâts aux cultures et chez les particuliers.

Deux types de chasse sont autorisés

La chasse individuelle (à l'affût) est autorisée à partir du 1^{er} juin, une heure avant le lever du soleil et une heure après le coucher du soleil. Cette chasse se pratique au fusil ou à l'arc.

La chasse en battue, de mi-septembre à fin-février, est organisée en territoires. Elle est toujours signalée par des panneaux aux entrées des forêts y compris sur les chemins susceptibles d'être utilisés par des promeneurs, joggeurs, vététistes et cavaliers. Les associations et acteurs de la chasse habilités déposent chaque année un calendrier en mairie pour chaque zone. **Pour une cohabitation harmonieuse de tous, pensez à organiser vos promenades en fonction de ce calendrier** (cf. carte).



Une pratique encadrée

Les règles de chasse sont codifiées et visent la mise en sécurité de tous les usagers de la forêt. Y contrevenir est passible d'amende, de retrait du permis de chasse et, le cas échéant, d'emprisonnement. Les propriétaires dont les parcelles sont situées sur le territoire de l'Association de Chasse Communale Agréée (ACCA - en rose sur la carte) doivent laisser l'action de chasse se dérouler normalement. En dehors des réserves de chasse (10% au moins du territoire de l'ACCA), le droit de chasse est également limité aux zones situées à plus de 150 m des habitations et ne peut en aucun cas être pratiqué sur un terrain privé clos. Dans ce périmètre de 150 m, comme en bord de route ou de chemins cadastrés, le chasseur doit se positionner dos aux habitations et à 'ventre bois'. Son angle de tir ne peut être inférieur à 30 degrés par rapport au tracé des voies ou du périmètre.

Un propriétaire philosophiquement opposé à la chasse, peut demander d'interdire la chasse sur sa parcelle. La procédure de droit de non chasse est téléchargeable sur le site de la fédération de chasse (www.fdc54.com). Cette démarche ne peut se

faire que tous les 5 ans à compter de la date de création de l'ACCA. En refusant le principe de régulation par la chasse, le propriétaire peut voir sa responsabilité engagée vis-à-vis des dégâts agricoles causés par le grand gibier.

L'ACCA de Liverdun : un acteur historique de la chasse communale

Autorisée par décrets ministériels en 1966, puis le 20 mars 1970, **l'ACCA de Liverdun s'inscrit dans le code de l'environnement et favorise l'équilibre agro-sylvo-cynégétique de son territoire** par le respect des plans de chasse et de gestion. Elle regroupe actuellement 30 membres habitants de Liverdun (19) et du Bassin de Pompey, pour une moyenne d'âge de 46 ans. Elle compte en son sein 5 tireurs à l'arc. Sur le plan de la sécurité en action de chasse, un rappel des consignes est fait avant chaque battue et un **stage de sécurité sera délivré par la fédération de chasse à tous les chasseurs de Liverdun en 2021.**

S'agissant des sangliers, le tableau de chasse de l'ACCA est le suivant : 2016=33 / 2017=37 2018= 46 / 2019= 73 / 2020 (en cours)= 42.



Brebion La boutique est ouverte

Pile à temps pour les fêtes, l'arrivée de ce nouveau commerce a recueilli un enthousiasme largement partagé. Dans notre dernier numéro, nous vous annonçons le transfert de l'entreprise Brebion d'Essey à Liverdun. Si l'atelier de fabrication était opérationnel depuis octobre, nous attendions avec impatience que la boutique de vente aux particuliers puisse ouvrir. C'est chose faite depuis le 1^{er} décembre.

Dans une atmosphère authentique bois et mobilier industriel, sucettes, bonbons, chocolats, guimauves... sont présentés avec un grand soin. L'entreprise artisanale créée en 1947 est réputée pour ses sucettes tourbillonnantes, ses mascottes, ses bananes rouges... vendues sur les foires et les parcs d'attractions d'Europe. Vous trouverez également dans la boutique les stars de la maison : les coussins lorrains et les griottes, et des nouveautés créées spécialement pour cette ouverture. Pour marquer cette arrivée dans notre ville, les maîtres confiseurs ont concocté deux

nouveautés raffinées exclusivement vendues à Liverdun : «les pavés du château», un nougat maison enrobé de chocolat et «les moules de la Moselle» en chocolat fourré soit de beurre salé, soit de caramel. Un espace est également dédié à d'autres produits gourmands, locaux et artisanaux partenaires.

Du 100% local

Les produits sont tous fabriqués sur place selon un savoir-faire transmis depuis plus de 70 ans. Les matières premières sont sélectionnées avec soin dans un réseau favorisant les circuits courts. Pour Pascal Perrin, dirigeant de Brebion, il est important de défendre les produits de qualité, l'imagination, la tradition. En résumé, le bon, le vrai. *«Depuis l'ouverture, de nombreux Liverdunois sont venus nous encourager, témoignant ainsi de leur envie de soutenir le commerce de proximité. Nous sommes très satisfaits de ce démarrage prometteur et remercions tout particulièrement les habitants du quartier qui nous ont chaleureusement accueillis».*



Les coussins lorrains, un produit phare depuis 1979.

Les «moules de la Moselle»



Confiserie Chocolaterie Brebion
40 avenue du Gard - 03 83 29 17 61
Du lun. au sam. : 10h/12h - 14h/18h.
Dimanche de 9h à 14h.

Photo : P. Perrin

Bientôt une micro-ferme créative et participative !

Ils ont fait le choix d'être en accord avec leurs valeurs. Christelle Histe et Vincent Fortrat changent de vie et se lancent dans une aventure qu'ils ont envie de partager.

Avec l'arbre de vie, le couple concrétise une décision prise en 2018 suite à une expérience en tant que volontaires au Costa-Rica. Leur future micro-ferme créative leur permettra de conjuguer, leurs envies, leurs talents, leurs passions et tout cela se passera à Liverdun. Pour la petite histoire, l'implantation choisie par Christelle et Vincent est une parcelle de 1,3 hectare à côté du chalet de la route de Frouard qui faisait partie d'un vaste domaine de plus de 10 hectares composé de nombreux corps de ferme. Un symbole idéal pour ces derniers qui défendent une économie alternative et créatrice de lien social.



Photo : L'arbre de vie

Christelle est illustratrice free-lance et anime des ateliers créatifs. Vincent, ingénieur réseau pendant 15 ans, a terminé fin 2019 une formation de responsable d'entreprise agricole en maraîchage bio. La micro-ferme

sera donc l'occasion d'unifier leurs univers respectifs : le maraîchage bio, des ateliers artistiques et créatifs, des conférences et une boutique de vente.

Si leurs activités ne pourront démarrer que fin 2021, le duo a choisi de communiquer dès la genèse du projet. *« Nous avons envie de témoigner, de montrer combien un changement de vie peut être moteur et surtout possible ».* Sur leur site internet, vous pouvez les suivre, étape après étape, dans leur aventure. Ils souhaitent faire de l'Arbre de vie un lieu ouvert, porteur de valeurs positives et vous invitent, si le cœur vous en dit, à passer les voir, leur donner un coup de main. Echange, troc, chantiers participatifs, leur nouvelle vie, c'est le partage et la joie de vivre.

larbredevie.bio

CHÈQUES BONIFIÉS Le Bassin de Pompey double la mise

Bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat et le commerce local.

Le Conseil communautaire a alloué un budget de 80 000 euros pour accompagner les professionnels du territoire.

Les habitants et salariés du Bassin de Pompey pourront ainsi acquérir 8000 bons d'achat bonifiés à 10 euros (limité à 6 par foyer) d'une valeur unitaire de 20 euros à dépenser auprès des professionnels du territoire. **Les bons peuvent être commandés jusqu'au 31 janvier 2021 et seront valables jusqu'au 30 avril 2021.**

Cette opération est réservée aux points de vente indépendants (y compris franchises) et restaurateurs dont la surface de vente est inférieure à 400m² et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros qui se seront préalablement inscrits sur la plateforme « jeconsommevaldelorraine.fr » ; ce qui représente un potentiel d'environ 200 entreprises partenaires sur le Bassin de Pompey.

Pour profiter de cette opportunité, connaître le mode d'emploi de la démarche ou la liste des professionnels qui participent à l'opération, laissez-vous guider sur : www.bonsdachat-bassinpompey.fr.

Pour les commerçants intéressés : eco@bassinpompey.fr

Comment ça marche ?

Je suis résident ou salarié d'une entreprise du Bassin de Pompey ?
Je me rends sur le site internet

WWW.BONSDACHAT-BASSINPOMPEY.FR

Avec ma carte bleue, je commande jusqu'à **6 bons d'achats de 10€**

Après validation de ma commande, je reçois par mail mes **bons d'achat bonifiés 20€** par le Bassin de Pompey d'une valeur de

DOUBLE LA MISE !

Achetez 10€ de bons d'achat. Le Bassin de Pompey

Leur : 20 €
RÉSERVÉ :
OFFRE FISCAL :
PRÉLÈVEMENT :
VUELE ASSURANCE :
BONIFIE :

Local et solidaire Je consomme Val de Lorraine



Le lancement de ce nouvel outil de dynamisation de l'économie locale, le 9 décembre, en présence de (gauche à droite) Sébastien Dosé, maire, Vice-Président en charge du développement économique au PETR Val de Lorraine, Laurent Trogrlic, Président du Bassin de Pompey, Henri Poirson, Président du PETR, Henry Lemoine, Président du Bassin de Pont-à-Mousson, Gilles Soulier, Président de Mad&Moselle,

Le Bassin de Pompey s'associe à trois autres intercommunalités à l'échelle du Val de Lorraine (zone de chalandise de 50 000 ménages et 120 000 habitants) pour proposer une solution numérique aux commerçants, artisans, producteurs... qui recherchent de la visibilité et une solution digitale pour développer l'e-commerce ou le click & collect via « jeconsommevaldelorraine.fr », plateforme 100 % locale et solidaire, initiée par le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Val de Lorraine. A l'heure où le commerce électronique représente plus de 9 % des ventes du commerce en détail, ce nouvel outil clé en main représente l'opportunité d'un référencement web efficace.

Quels produits ? Quels services ?

Les circuits-courts, les savoir-faire locaux, ou encore le tourisme et les loisirs sont à l'honneur. Commande de produits fermiers, réservation d'un bouquet chez le fleuriste, demande de devis chez le menuisier, achats de cadeaux chez le créateur ou de places pour un évènement... Tout est possible en un seul clic et en un seul paiement grâce à cet outil en ligne !



Des vacances d'automne réussies

Malgré les mesures annoncées le mercredi 28 octobre visant à lutter contre la propagation de la Covid-19, l'accueil de loisirs du 26 au 30 octobre a pu être maintenu. Le centre a connu une bonne fréquentation avec une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans. Entre sorties (avant le 28/10) et activités sur les thèmes du monde de Disney et de l'école des sorciers, les enfants ont été bien occupés.

Les plus petits, sous la direction de Mélika, ont fêté Halloween avec un spectacle de monstres par Catoche,

la conteuse. Ils ont aussi réalisé des costumes et des décors pour le bal des sorciers. Les enfants ont tout particulièrement apprécié se déguiser, danser, jouer, et, bien évidemment, le super goûter avec des friandises. Un rythme soutenu pour les groupes, ponctué par une sortie à la médiathèque Corbin pour assister à la lecture du kamishibai « Le cadeau de Caro » de Jean-Luc Burger.

Pour les plus grands qui sont partis à la découverte du monde de Disney, diverses activités manuelles ont été réalisées. Sous la direction de Julie, ils

ont exercé leurs talents de pâtissiers à travers un atelier cookies. Ce jour-là, le goûter a fait l'unanimité !

Dans cette période où les activités sportives étaient limitées au cadre scolaire et périscolaire, le programme sportif a été renforcé. Nous sommes très heureux d'avoir pu maintenir la sortie piscine tant aimée par notre jeune public. Des initiations proposées chaque jour (thèque, football, grandes olympiades au gymnase...) ont idéalement complété le planning de la semaine. De quoi s'aérer l'esprit et courir autant que les enfants le souhaitent.

PÉRISCOLAIRE S'ouvrir aux autres

Après la classe, les enfants inscrits dans les 3 accueils périscolaires de la ville profitent d'activités diversifiées. Les équipes d'animations puisent leur inspiration dans les compétences internes ou recherchent dans leur réseau des intervenants extérieurs. Quelques illustrations récentes en images d'animations proposées juste avant les vacances de Noël.

A la Provence. Un premier atelier d'initiation à la langue des signes lancé par l'une des animatrices a recueilli tellement d'enthousiasme que l'équipe a souhaité y écrire une suite. Avec la complicité d'une bibliothécaire de la médiathèque Corbin, les enfants ont assisté à la présentation d'un conte kamishibai. Une nouvelle passion semble être née chez certains enfants !



Au Rond-Chêne. Avec talent, Romain Lunardi, guide conférencier, et conteur d'exception a emmené les enfants sur les traces de Stanislas, à la découverte de la Cité Ducale.

Le BAFA un brevet valable à vie

Le Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est une des premières formations qualifiantes que l'on peut passer avant sa majorité. C'est un vrai tremplin pour travailler dans le secteur de l'animation, un plus sur un CV pour trouver un premier emploi, un outil pour vivre des expériences enrichissantes, gagner en confiance... Ce brevet, valable à vie, permet d'encadrer des jeunes en accueil collectif de mineurs, à titre occasionnel. En résumé, dès 17 ans, passer son Bafa peut donner du sens à ses vacances. La mairie de Liverdun accompagne les jeunes sur toute la durée de leur parcours (de l'inscription à la délivrance du brevet) et finance en grande partie la formation. Si vous êtes motivés pour les prochaines vacances, contactez dès à présent le **service jeunesse au 03 83 24 69 47**.



Les vacances sont des moments forts de complicité avec les enfants

LES PROPOS TENUS DANS CETTE RUBRIQUE SONT REPRODUITS IN EXTENSO ET N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS

Tribune de l'opposition

Chères Liverdunoises, chers Liverdunois,

Dans cet éditto, je souhaite évoquer avec mon équipe tout notre soutien auprès de toutes et tous, particuliers mais aussi professionnels, sur une année 2020 inédite et difficile pour la grande majorité d'entre-nous. Nous restons et resterons particulièrement attentifs et mobilisés sur les attentes et besoins de notre ville.

Une année 2020 qui s'achève donc dans un contexte sanitaire impactant nous amenant à tirer un bilan inhabituel. La reprise des conseils municipaux avec les nouveaux élus s'est concentrée exclusivement sur le 2nd semestre dans un environnement de contraintes liées aux mesures imposées par le confinement ; un calendrier bien entendu chahuté eu égard des échéances et des sujets de fonds qui régulent la vie économique et sociale de notre commune.

Nous avons porté comme habituellement un regard particulier sur le budget et les projets en-cours, tout en sachant que le programme de la majorité sera probablement appelé à des réajustements sur la durée de ce mandat, crise sanitaire mais aussi crise économique obligent. Notre attention s'est déjà concentrée sur les dépenses et un premier constat sur une dérive significative du projet LEREBOURG avec une facture qui continue de s'alourdir : un projet qui passe de 550.000 € à 1.000.000 €, soit une charge directe sur la part du budget de Liverdun représentant une augmentation de 90.000 €. Notre crainte soulevée lors d'un récent conseil municipal est de voir encore la facture s'envoler sur ce projet.

Un autre sujet sur lequel nous serons particulièrement attentifs concerne celui de l'eau et l'assainissement dont les compétences seront transférées dès 2021 à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey qui aura à charge l'entretien et la gestion. La maintenance de notre réseau faisant partie des plus vétustes de la communauté, nous devons veiller à ce que Liverdun soit traitée de manière équitable, que cela concerne la gestion des priorités de l'entretien ou bien la maîtrise des coûts induits pour notre commune et plus particulièrement celui que nos concitoyens verront au bas de leurs factures.

Prenez toutes et tous soin de vous et de vos proches. Respectons ensemble les gestes barrières.

A chacune et chacun d'entre-vous, nous souhaitons dans ce contexte particulier trouver la joie des fêtes dans chaque foyer liverdunois.

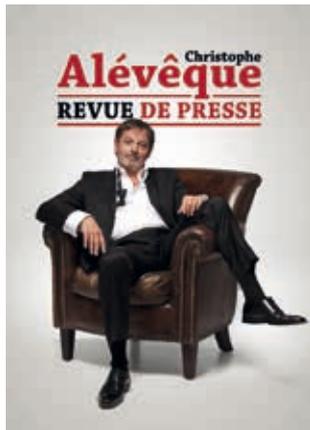
Pascal BECK

Nous sommes à votre écoute :

| | |
|--------------|---------------------|
| PASCAL BECK | Tél. 06 07 59 45 60 |
| CARINE BARAD | Tél. 06 47 80 09 23 |
| SYLVIE GODOT | Tél. 06 52 38 86 76 |
| JEAN LOCTIN | Tél. 06 07 99 19 54 |

Un projet pour tous.
Un avenir pour Liverdun

Informations connues à ce jour, sous réserve d'éventuelles modifications des règles sanitaires.



samedi 9 janvier Revue de presse

16h00 - Centre Bianchi
Thérapie de groupe improvisée, sans limites, sans structure et sans tabou.
De et avec Christophe Alévêque
Tarifs : 20 € / 15 € (jeunes, PMR, demandeurs d'emploi).
Billetterie Mairie : 03 83 24 46 76
Rés. : oma.liverdun@gmail.com

samedi 23 janvier Nuit de la lecture



Le monologue dans tous ses états... ou...dans tous ces Etats ?
De 20h à 22h - Château Corbin
Sur réservation (40 places)
Médiathèque Cobin : 03 83 24 67 95

dimanche 31 janvier Ben Toury



16h00 - Centre Bianchi
Piano rhythm'n blues - boogie woogie
Tarifs : 8 € / 5 € (jeunes, PMR, demandeurs d'emploi) / -12 ans gratuit.
Billetterie Mairie : 03 83 24 46 76
Rés. : oma.liverdun@gmail.com

du 1^{er} au 15 février Du big bang à l'homme



Une expo de Faune et Flore Aquatiques de Lorraine
Mer, sam et dim de 14h à 18h
Château Corbin - entrée libre
Mairie : 03 83 24 46 76



du 19 février au 1^{er} mars Graffitis ou art urbain ?

Une expo photo de Jean-Michel Calot
Tous les jours, sauf lundi de 14h à 18h
Château Corbin - entrée libre
Mairie : 03 83 24 46 76

dimanche 21 février Tex'o



16h00 - Centre Bianchi
Folk rock blues
Tarifs : 8 € / 5 € (jeunes, PMR, demandeurs d'emploi) / -12 ans gratuit.
Billetterie Mairie : 03 83 24 46 76
Rés. : oma.liverdun@gmail.com

du 22 au 26 février Activités vacances



Vacances ados (11/17 ans)
ACM (3/14 ans)
Service jeunesse : 03 83 24 63 49



dimanche 21 mars Albert Meslay

16h00 - Centre Bianchi
Humour
Tarifs : 8 € / 5 € (jeunes, PMR, demandeurs d'emploi) / -12 ans gratuit.
Billetterie Mairie : 03 83 24 46 76
Rés. : oma.liverdun@gmail.com



Liverdun, vue par ses habitants



2021

Sébastien Dosé, maire de Liverdun
le conseil municipal et le personnel communal
vous souhaitent une excellente année

